

Formation Préparation à l'Habilitation Electrique B0 H0 H0v Exécutant et Chargé de chantier non électrique

OBJECTIF

- A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Une évaluation dans les conditions définies par la NF C 18-510 est réalisée à la fin de la formation, permettant à l'employeur de décider ou non d'habiliter l'opérateur.

CONTENU

Module « Tronc Commun N° 1 »

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance, etc.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - *Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.*
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - *Identifier les limites et les zones d'environnement.*
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
 - *Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.*
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - *Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.*
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - *S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.*
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
 - *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*

Module « B0 H0 H0V - Chargé de Chantier non électrique »

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux.
 - *Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction.*
 - *Identifier les acteurs concernés.*
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.)

- Appliquer les prescriptions de cette habilitation.
- Définir et mettre en place la zone de travail.
- Faire appliquer les instructions de sécurité.
- Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Module « B0 H0 H0V - Exécutants de travaux d'ordre non électrique »

- Nommer les acteurs concernés par les travaux.
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.)
 - Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
 - Appliquer les prescriptions.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Evaluation théorique et pratique

- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

PUBLIC CONCERNE

- Dirigeant de travaux non électriques sur un chantier (BTP ou non). Il s'agit d'une personne chargée d'assurer la direction des travaux non électriques, soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement. Elle assure la surveillance de son personnel, et participe à la mise en application des procédures de préparation, d'accès, de suivi et de contrôle.
- L'habilitation est obligatoire pour effectuer toutes opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces opérations, et pour accéder sans surveillance aux locaux où des pièces nues sont directement accessibles.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du Code du Travail.
- Risque électrique : Articles R4544-1 à R4544-10 du Code du Travail.
- Opérations Electriques : Norme NF C 18-510.

Modalités

Pré-requis

Aucun en électricité
Etre capable de comprendre les consignes de sécurité

Profil des intervenants

Formateur Préparation à l'Habilitation Electrique qualifié

Responsable pédagogique

Sébastien GUILLOIS

Moyens pédagogiques

Salle de formation
Local technique

Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis

Mises en situation

Dates de formation

Variables mensuelles ou à définir avec le client

Durée

1 jour formation initiale et recyclage

Lieu

Site AI FORMATION ou site client

Sanction de la formation

Attestation de formation
Avis après formation